

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE
18 mai 2026

DATE DE CONVOCATION
10 mai 2026

DATE D'AFFICHAGE
20 mai 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 33

PRÉSENTS 28

PROCURATION(S) 4

VOTANTS 32

QUORUM 17

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **DIX-HUIT MAI** DE L'AN DEUX MILLE VINGT SIX à 19H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :

Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. LEGO, AVOLLÉ, COQUELET, BALUT, GHOUL, BOUCAT, CORNILLEAU, NDIAYE, DOUCOURÉ, GRESSENT, DELIKAYA, SVINH, RABOTOT
Mmes ROUSSELIN, BENAMARA, LEFEBVRE, DORDAIN, POUHÉ, ALTUNTAS, BEHILIL RAMDANE, ABOKI, YERLIKAYA, CARDONA GIL, FOUAK NTONDELE, CADEIA, VINCENT, LAMBERT.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : M. MARC, M. GUILLON, Mme DESLANDES et Mme DEBOISSY.

Était absent : M. AÏT BABA

Avaient donné pouvoir : Mme DESLANDES à Mme DIORDAIN, M. MARC à M. JAMET, M. GUILLON à Mme LEFEBVRE, Mme DEBOISSY à Mme ROUSSELIN.

Mme Deniz YERLIKAYA

est nommée Secrétaire à l'ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :

Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE et Mmes ECHARD-GOUBERT, ROSSIGNOL, BOULANGER, LE FAUCHEUR, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA, BRENA.

Délibération N°14

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION POUR LA REALISATION D'UNE MISSION « FRANCE » ENTRE L'ASSOCIATION ECTI ET LA VILLE - AUTORISATION

Mme Sylvie Cardona Gil expose au Conseil municipal,

ECTI, Entreprises Collectivités Territoriales Insertion est une association de référence créée en 1974 et dédiée au bénévolat de compétences pour les retraités actifs. Elle a pour vocation de contribuer au développement économique et social des territoires sur lesquels elle est implantée.

L'association, reconnue d'utilité publique, rassemble 20 000 bénévoles actifs en France et à l'International. Anciens cadres et responsables d'entreprise et d'administration, techniciens, artisans, ils disposent d'une expérience pratique pluridisciplinaire dans les domaines techniques, commerciaux ou managériaux.

Son rôle est, aux côtés du Hub de l'Emploi de la ville de Val-de-Reuil est de favoriser le retour en emploi ou bien l'insertion professionnelle en accompagnant les Rolivalois dans la recherche d'alternance, de stage ou d'emploi direct, en participant aux actions de coaching et en apportant un support ponctuel lors des évènements organisés par le Hub et la Structure Information Jeunesse.

Pour l'année 2025, 16 personnes ont été accompagnées par l'association, pour des recherches d'alternance, d'emploi direct, de continuité d'études et de formations qualifiantes. 12 participants sont sortis positivement et 4 ont repris leur cursus classique ou sont en cours d'accompagnement.

La présente convention est conclue du 19 janvier au 18 décembre 2026 pour des permanences d'une demi-journée par semaine au Hub de l'Emploi et son coût s'élève à 4 200 euros.

**Sur la base de ces éléments, le Conseil municipal, après en avoir délibéré,
À l'unanimité**

- **AUTORISE** M. le Maire ou son représentant à signer le renouvellement de la convention avec l'association ECTI, ainsi que tout document y afférant.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET

